# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 14 JUILLET 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUPONT, DOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 14 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par F. J. Spear, à la Bourse d'Bas des Charles, rue Charles — vente d'un Magasin pour [illegible]

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, 5 et 7 Vieille-Levée — Vente, sans réserve de 2000 bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy, au No d'rue des Magasins — Jambons, mélasse, maquereaux, cerneaux en [illegible]

Par J. Déjan, aux écuries de F. Liser, rue Orléans — Chevaux de selle et de harnais, mulets, bugs, [illegible]

Par J. Valeton, au No 15 rue Natchez, vente régulière de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, riz etc.

Par Noel de la rue Natchez—annonce.

Par H. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente régulière de marchandises.

Par Vincent & Co., au No et et 64 de la rue de Tonne — marchandises sèches, et articles variés.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie, chaussures, etc.

Par J. N. Robert, au No 44 de la rue Vieille — Marchandises sèches, merceries, etc.

## Une Ecole à Abolir.

Il ne peut espérer mettre tout le monde d'accord sur la politique. Les opinions sont bien, dira-t-on, et chacun a le droit d'avoir la sienne. Depuis que le monde existe, il a duré longtemps un le genre humain disputer de religion, sur la philosophie, sur la morale et surtout sur la politique. Il n'en est pas de ces choses comme des goûts et des couleurs dont un aphorisme, plus ancien que véridique, a dit qu'on ne saurait disputer. Il faudrait donc admettre que les opinions, Cependant, il y a opinions et opinions comme il y a fagots et fagots. On peut être très aristocrate ou démocrate, très esclavagiste ou très abolitioniste, très absolutiste ou très républicain, mais encore faut-il qu'on ne soit pas arrivé au point de demander l'anéantissement, non seulement des opinions contraires à celles qu'on a, mais encore de ceux qui les professent. Il y a pourtant jusqu'à nous encore et ces gens-là, hélas, ne sont encore là et ces gens-là.

Ce sont les faiseurs de 1793 qui ont bien les têtes, qu'il été lancée l'hortade fameuse "périssent les colonies qu'un principe." Avec de semblables axiomes, l'humanité tout entière condamnée à périr, car ce qui est vrai pour l'un ne l'est pas pour l'autre, la variété infinie de principes qui se sont mis en avant depuis la création du monde et en particulier depuis un siècle, ne prouvent pas ce qui résisterait à ce axiome féroce axiome que nous avons cité.

Nous avons connu—il y a longtemps de cette révolutionnaire qui, interrogé sur les moyens d'accomplir ce qu'il appelait la régénération sociale, "commrait une bonne mitrailles chimiques et disait : "Voilà" Nous en fera aux quatre coins de la France, en proclamant la loi agraire. Quelle aimable race et nous recommence-t-on ?" Le procédé n'est pas neuf, il a servi aux Huns et des Vandales qui ont ravagé l'Europe et qui ont remplacé la civilisation romaine par plusieurs siècles de barbarie.

Que les braves gens qui vous disent tranquillement entre la poire et le fromage, ou en quelque un verre de bière, ne sont jamais mis le feu qu'à une ou à leur place, qu'ils sont prêts à d'égorger un poulet. Mais ils se croient une mission, "continuer la Révolution" et ils vient à l'aphorisme, "pourvu que ce qu'ils font école—écoles pendant, mais qui prétend que l'avenir leur donne ou en préserve!

Il est cette école qu'appartient sans doute à ceux-ci, lentement de l'armée, qui est devenu brigadier-général de l'armée fédérale pendant la guerre de sécession. Expulsé de France à cause de ses manifestations trop excentriques, le général Cluseret n'a pas renoncé à son éclat jacobin. Il envoie de temps en temps un petit mot aux frères et amis, pour de se faire aux Etats-Unis le messager de cette propagande socialiste, qui est cause en Europe de misères sous prétexte de grèves, et produit la fameuse société "Internationale".

Les debats judiciaires auxquels ont donné les poursuites exercées en France contre quelques membres de l'Internationale, ont eu, à l'audience, des épisodes curieux, saisis en ce chef les jugés. Parmi ces documents figure une lettre du général Cluseret, écrite de Genève à la date du 17 février dernier, sur les efforts qu'il faisait pour créer à "l'Internationale" de France des ouvrières d'Amérique. Dans cette lettre, on trouve les passages suivants :

"Il ne faut pas sacrifier nos idées politique, mais il faut désarmer les ennemis ou détachement, même momentanément.

"Il faut, tout ce qui vient de se passer, que les Orléans se fassent petit au pouvoir, rognant les ongles à leurs alliés à leur avoir plus qu'à se mettre à lui un beau matin.

"Pour la, nous devons être prêts à servir et marchander. *Ce sont là, le moment!* Jusque-là je resterai probablement *mais ce jour-là je serai à vous et nous ne Paris n'existera plus* [illegible] *le moment de sail pour l'agence* [illegible]

A vous,

CL."

Ce n'est pas un remarquable échantillon de pure spécifiquement Ridicule de la précision dans ces phrases dont ils ne comme cela semble bien dans la bouche des gens qui protestent contre l'autorité du Pape, et contre toute autorité monarchique, qu'elle provienne du droit ou du droit plébiscitaire ?

*Ce n'est pas nous ou Paris n'existera plus* ? Mais bien cela ! Ombres de ses [illegible] ne doivent être satisfaites, la France est pas perdue ! Mais le plus joli mot de la fin. *L'accessement du peuple !* Le peuple, ô vaillant général ! Du [illegible] Rochefort et de Malespine, ou [illegible] de celui qui a dit "n'en restât-il [illegible] ce serait celui-là !

Le vous habitants de Paris, M. Cluseret ne saurait pas votre ville, il montrera pas plus fécon que les Prussiens de 1815. Tout [illegible] une manière de parler, c'est ce qu'il exige. Rochefort disait "Je [illegible] nouvelle au premier dommage [illegible] qui essaiera de m'arrêter", et il a immédiatement de lui brûlas la politique, cherchant à se sauver.

Il est malheureusement, si cette manvaise nature ne pousse pas dans les bottes [illegible] ne pousse dans les mauvaises. Ces [illegible] plus folles que perverses, agissent [illegible] cerveaux malades, et c'est ce qu'il y a des régicides, qui ne sont [illegible] Rochefort, ni Flourens, ni Millière, ni Ledeptes, et qu'il y a de pauvres [illegible] comme Mégy qui pour avoir pris [illegible] les *mots* de leur chef de file, [illegible] sur la conscience un assassinat. [illegible] pourquoi nous disons,—nous qui [illegible] respect de toutes les opinions—[illegible] qui produit de pareils axiomes [illegible] à abolir. Les professeurs de [illegible] méritent d'être confiés aux [illegible] des médecins aliénistes.

[illegible] AVIS.—Nous appelons l'attention [illegible] sur la liste nominale des membres [illegible] l'Association Mutuelle de Bienfaisance sur la Vie de la [illegible] Elle comme directeur de cette association, pour servir du 1er août 1870 au 1er août 1872. Ces élections ne pouvaient [illegible] meilleures et leur résultat ne peut [illegible] d'inspirer une confiance générale. [illegible] voyons dans cette liste que des [illegible] connus et en possession déjà de [illegible] de l'estime publique. Nous félicitons [illegible] cation d'avoir eu le faire d'ainsi bons [illegible] Avec un pareil bureau de direction [illegible] de la Société est assuré.

☞ Voir l'annonce de M. Ch. Chayan, [illegible] Commune, qui prie les personnes [illegible] des réclamations contre lui à se présenter immédiatement à son bureau, afin [illegible] point retarder son départ.

☞ La machine à coudre de Grover & [illegible] qui a remporté le prix aux Foires [illegible] de la Louisiane et du Texas, ne [illegible] $55. Bureaux, 182, de la rue du [illegible]

☞ Il n'est pas étonnant que les [illegible] gens vous disent Réjouissez de la [illegible] à coudre à points fermés des Wheeler [illegible] Wilcox, les poètes, les orateurs, les [illegible] les philosophes, etc., parlent [illegible] sur les intérêts sociaux et [illegible] de la femme. A vendre par [illegible] Hedrick, 87 et 115 de la rue du [illegible]

L'AFFAIRE DE M. PHILIPON.—Le *Pionnier de l'Assomption* donne le compte-rendu suivant de la querelle dans laquelle M. Philipon, rédacteur de l'*Indépendant*, a été blessé :

Une fâcheuse affaire s'est passée, lundi dernier à Donaldsonville, entre M. Félix Reynaud et M. Léon Philipon. On rapporte que M. Reynaud, insulté dans un article de M. Philipon, aurait demandé une rétractation qui lui fut refusée. Il fit savoir alors à l'auteur qu'il tirerait vengeance de cette insulte à la première rencontre. Il attendit dans la rue, une grande partie de la journée, la sortie de M. Philipon. Ne le voyant pas venir, il se décida, vers la fin de l'... journée, à entrer dans un cour. Aussitôt que celui-ci l'aperçut il leva sur lui son revolver. M. Reynaud prit aussitôt le sien et fit feu le premier. Sa balle atteignit M. Philipon près de l'œil. La blessure est très grave et on a craint pour sa vie : elle occasionnera la perte d'un œil. Nous donnons cette version telle qu'elle nous a été rapportée, mais nous n'en garantissons pas l'exactitude. Plus que personne nous regrettons que cette affaire soit arrivée. Nous connaissons ces messieurs, qui méritent toute notre estime.

L'AFFAIRE FRANCO-PRUSSIENNE ET LA PRESSE DE NEW-YORK.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* le compte-rendu suivant des opinions exprimées par les journaux de New York au sujet du différend franco-prussien :

Le *Herald*, qui parfois se plaît aux paradoxes, incline à croire que ce qui se passe est le résultat d'un concert entre Napoléon et Prim.

La présence de Prim au banquet donné par M. Ollivier, dit-il, ne pouvait être un accident. On savait depuis plusieurs jours que Prim se rendrait à Ems. Sa visite à Ems n'était pas un secret pour le gouvernement français. Et le motif de cette visite n'était pas d'avantage un mystère. Napoléon savait tout de point en point, et M. Ollivier n'ignorait rien.

On peut assurer, autant qu'on peut conjecturer par ce que nous voyons, que Prim, jusqu'à présent, a la confiance de l'empereur Napoléon. La présence de Prim au banquet de M. Ollivier, faisait par conséquent partie d'un plan bien conçu. Cela est arrivé juste à temps, ni trop tôt ni trop tard. Sans Prim une telle explosion n'aurait pas eu lieu. Prim étant à Paris et l'hôte du premier ministre de Napoléon, l'explosion — Hohenzollern n'était pas prématurée.

La conclusion qu'il semblerait naturelle de tirer de ces observations, mais que le *Herald* se garde bien d'en tirer, c'est que Prim aurait des vues ultérieures, dans ce qui se passe ; et dans ce cas, il se jouerait une comédie dont le dénouement serait après la menace d'une guerre devant laquelle reculerait l'Espagne, l'avènement du prince des Asturies... ou de Prim.

La *Tribune* est discrète et expose sans réflexion les chances de conflit entre les deux puissances : puis elle ajoute :

Les circonstances tendent clairement à une suspension immédiate des relations politiques entre les deux pays. Il semblerait impossible qu'il n'en fût pas un grand danger qu'une guerre sortît d'une question imaginaire en apparence ; mais nous ne devons pas oublier que la frontière du Rhin et l'autre question restent à régler, ou qu'on mons ne sont que provisoirement réglées, et cela à l'évident mécontentement des Allemands. Les conséquences ultérieures et inévitées définies peuvent dépasser, et tel est notre espoir, les apparences belliqueuses sans il serait futile de désimuler que la paix de l'Europe est sérieusement menacée par ce qui, tout d'abord, n'a l'air que d'une intrigue sans conséquence.

Le *Sun*, qui n'est pas suspect de partialité pour l'empire français, s'exprime ainsi :

L'élection d'un Hohenzollern au trône d'Espagne serait difficilement acceptable pour la France, surtout plus qu'elle pourrait un nouveau prestige à la Prusse. M. de Bismark aurait déjà assuré un pied à terre dans l'Europe orientale en plaçant le prince Charles de Hohenzollern sur le trône de Roumanie, et si un scion de la même dynastie venait à régner en Espagne, la Prusse aurait fait un nouveau pas considérable vers ce but, de dominer à l'Allemagne une influence dominante sur toutes les puissances de l'Europe, sur la France, l'Angleterre et l'Autriche. Mais ces faits ne sont impossible dans la situation on a été placée l'Espagne par les aventuriers militaires qui disposent de ses destinées, même l'avènement d'un souverain allemand qui enseignera aux fiers Espagnols à manger de la choucroute, et à se faire les ressaux de l'ambition de Bismark.

Le *Herald*, après avoir constaté l'infériorité relative de la situation de la Prusse dans l'éventualité de la guerre, ajoute :

Quelle que soit la tournure que prendront les événements, il est clair qu'en les laissant arriver, les patriotes de la Prusse, a soumis une terrible faute et donné un immense avantage à Napoléon. S'il a agacé, ce n'est pas en guerre où la Prusse apparaîtra comme l'agresseur, et comme un agresseur inspiré non par un noble sentiment de l'agrandissement de l'Allemagne, mais par une ambition dynastique sauvage. Si, au contraire, la paix n'est pas troublée, si elle est conservée par le sacrifice des prétentions du prince Léopold, la Prusse aura subi une défaite diplomatique, presque une humiliation, sur une question également étrangère aux intérêts de la Prusse et aux aspirations de l'Allemagne.

Le *Times* donne un exposé clair et intéressant du parentage du nouveau candidat au trône d'Espagne.

Le prince Léopold, dit-il, est l'héritier présomptif des branches cadettes de la maison de Hohenzollern Sigmaringen, l'une des branches cadettes de la famille qui, dans la personne de Guillaume Ier, occupe le trône de Prusse. Il est né en septembre 1835, et est aujourd'hui, par conséquent, dans sa trente-cinquième année. Il porte le titre honorifique de colonel du Ier régiment d'infanterie de la garde prussienne. Son second frère, Charles Eitel, a été élu prince de Roumanie en 1866. Marié en 1857 à une sœur de Don Louis, roi actuel de Portugal, il est déjà père de trois fils. Son père, le prince Charles Antoine, est gouverneur militaire de la Prusse Rhénane et occupe plusieurs autres postes importants sous le gouvernement de son royal parent. Il a retiré les héréditaires et les prérogatives de la famille ont été, depuis, transférés à la couronne de Prusse. La mère du prince Léopold était la princesse Joséphine, fille de Stéphanie, comtesse de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon Ier, et tante maternelle de Napoléon III. Sa grand-mère, du côté paternel, était la princesse Marie Antoinette Murat, fille de Joachim, grand-maréchal de l'empire, qui épousa Caroline Bonaparte et devint roi des Deux Siciles. Ainsi, tandis que le prince Léopold tient de si près à la famille de Napoléon III, c'est dans le gouvernement de la famille de Murat, qu'il trouve un nouvel appui. Quelle combinaison de parentés !

Le *Herald* ajoute :

Le danger de la situation s'accroît du fait que la France et la Prusse ont toutes deux à leur disposition un puissant établissement militaire. La possession d'armées complètement organisées et des engins de guerre les plus parfaits peut aisément faire naître une forte tentation d'en essayer la valeur. L'élan belliqueux de 1866 pourrait aisément être ranimé en Prusse, et l'empereur des Français ne serait probablement pas éloigné de risquer un conflit dans lequel il serait soutenu par la presque unanimité du sentiment national, et dont le succès ferait plus pour confirmer sa dynastie que toutes les réformes libérales qu'il pourrait imaginer.

L'*Express* donne tout au long le nom du prétendant, qui est *Leopold-Etienne-Charles-Antoine-Guitare-Edouard-Thassilo*. Ce dernier nom est celui que portait un des généraux de Charlemagne, qui fut, il y a neuf siècles, le fondateur de la maison de Hohenzollern. L'*Express* ajoute :

"Indubitablement il serait facile de pousser la France à la guerre. Il y a les frontières du Rhin à reprendre, Waterloo à venger, et la finesse diplomatique de Bismark, si hardie, si heureuse, a si souvent fait reculer à Louis Napoléon, que l'empereur trouverait aisément en raison pour un appel aux armes. Son armée et sa marine sont dans d'excellentes conditions, et il sortirait rajeuni de l'élection plébiscitaire, où la France lui a donné une nouvelle preuve de sa confiance. Il est de l'intérêt de la France que la puissante Ibérique reste latine, et elle résistera jusqu'à l'extrémité à toute tentation de placer un prince allemand sur le trône d'Espagne, un prince qui, en outre, est le beau-frère du roi de Portugal, monarque déjà à moitié allemand. La Prusse pourrait bien tenir ferme, attendu qu'à l'aide de sa diplomatie est compromise. Quelques jours régleront la question."

Nous terminons par la boutade gallophobe ordinaire du *Post*, qui commence un long article par cette phrase diplomatique :

Napoléon III a essayé de nouveau de jouer le rôle de directeur en Europe ; mais dans des circonstances bien différentes de celles qui l'ont fait le véritable arbitre entre l'Allemagne et l'Italie en 1859, et le maître nominal de Venise en 1866. Il n'est plus monarque absolu en France, et *son influence dans les affaires européennes a été limitée par les événements intérieurs et extérieurs, par la force croissante de l'opposition libérale*...

Hélas ! oui, il n'est que trop vrai. L'un des objets que poursuit opiniâtrement, et non sans succès, l'opposition dite *libérale* en France, est dès maintenant l'influence du gouvernement français à l'étranger. De cet aveu, échappé à une feuille étrangère qui en triomphe, on peut tirer la morale de la politique, savoir qu'il faut le bonheur des philosophies de carrefour. Pasquin.

Malgré sa gallophobie, le *Post*, après le coup de pied traditionnel à l'Empire, se laisse pas cependant que de reconnaître la fermeté de sa résistance à l'ambition prussienne.

Il semble, dit-il, que Napoléon ait trouvé une grande opportunité et qu'il la saisisse. Son peuple n'unirait assurément avec enthousiasme dans une guerre avec la Prusse pour empêcher l'agrandissement de l'Allemagne ; tandis qu'on ne pourrait pas s'attendre à voir les Prussiens montrer beaucoup de zèle dans une cause qui ne touche aucunement, et dans laquelle le plus grand triomphe qu'ils pourraient obtenir serait de donner du lustre à une famille qu'ils n'aiment pas, et de retarder parmi eux l'avènement du gouvernement constitutionnel.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles

## CHRONIQUE LOCALE.

LES BONNES DES VILLES.—Le million de piastres en billets de ville que le maire Flanders et le trésorier Walton signent aujourd'hui avant de les remettre à la Banque de la Nouvelle-Orléans, n'est jamais allé en Europe ; M. Voorhies, président de la Banque, n'avait en partie avec lui dans son passage à New-York que les bonds qui étaient prêts, représentant $2,000,000, et pour lesquels M. Cavarroc n'a pas encore trouvé d'offres satisfaisantes. Les administrateurs de ville n'ont pas jugé à propos d'accepter jusqu'à présent. Le million qui est ici se compose de bonds de la dénomination de $500, $100 et $50, qui trouveront peut-être des preneurs à la Nouvelle-Orléans ou à New-York. (Nous dirons, en passant, qu'on devrait essayer les enchères publiques. L'essai est certainement le meilleur moyen de faire avancer les capitalistes.)

Il résulte de ce qui précède que le million dont s'occupe spécialement cette notice n'a fait que le trajet de New-York à la Nouvelle-Orléans ; mais qui n'a pas voyagé voyagera peut-être, car les bonds qui représentent ce million seront bien obligés de suivre les autres en Europe, s'ils n'ont accueillis avec plus de faveur qu'aux Etats-Unis.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—Succession de J. H. Elmer.—En vertu d'un jugement de cette cour, rendu le 9 juillet 1869, Mme A. S. Bader et Mme Whilhelm Eberlin, comme ses héritières universelles, avaient été mises en possession de ses biens. Le 6 juillet 1869, une nommée Marceline présenta à la cour un document présumé être l'expression de la dernière volonté du défunt, et réclama comme lui appartenant des biens valant $600,000. La demanderesse est une femme de couleur qui se donne pour avoir été la femme du défunt. Les parties adverses soutiennent que le défunt n'a jamais été marié et que, par les lois de cet Etat, il ne pouvait y avoir de mariage légal entre la demanderesse et le défunt. Le juge Duvignaud a décidé, hier, que le testament, qui ferait l'unique titre de Marceline à la possession des biens d'Elmer, était faux, de toute fausseté.

VOL.—La résidence de M. J. Carswouth, rue Valence, a été visitée mardi, en plein jour, pendant une absence temporaire de la famille, par une personne inconnue qui a emporté de la vaisselle plate et quantité de vêtements et de linge. On est entré par une porte de derrière et personne n'a vu le voleur.

ACCIDENT.—Mardi soir, vers 8 heures et demie, un nommé Pierre Mercere, marchand de lait, a été renversé accidentellement par de sa charrette, au coin des rues Royale et Canal, en venant en collision avec un grand dray conduit par un nègre Scott. Mercere a reçu une assez forte lésion au dos. Il a été prononcé chez lui au château de la Métairie.

ARRESTATION.—Jack Killeen, ce fameux industriel, relâché dernièrement du Workhouse par le juge Cooley de la Sixième Cour de District, a été arrêté hier au soir par le sergent Bahaker du Quatrième precinct, sur l'accusation d'avoir commis un vol chez Mr. McGinnis, au coin des rues Prytanée et Polymnie, le 2 du courant. Les objets volés consistent en diamants et en argent. Il fait supposer que le juge Cooby permettra cette fois que Jack Killeen soit jugé.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—John Goodier étant reconnu coupable d'avoir assailli Victor Nelson à main armée, le 17 juin dernier, a été condamné à payer $25 d'amende.

Patrick Sullivan, pour assaut et batterie sur Henry Blay, le 10 juin, a été trouvé coupable et recommandé à la clémence du juge.

L'affaire de l'ex-officier C. B. Williams, accusé d'avoir volé, le 17 juin, six esclaves noirs qui étaient étendus sur une corde à la résidence du capitaine Ludecke, premier commis du Bureau métropolitain, sera continuée aujourd'hui.

CIRQUE EN PLEIN AIR.—Une femme, dans le cirque, pour nous que savons quel méfait, pensant qu'il ne lui en coûterait pas plus d'ajouter une pécadille à celle qui lui valait son arrestation, a, Mercredi, dans une des cellules une couverture et la tenait cachée sous ses vêtements lorsque une chaleur de 90 degrés. Ce surcroît de vêtements ayant attiré l'attention des gardiens, on a trouvé sur elle la couverture qui avait disparu. Conduite au tribunal du recorder Black, son magistrat l'a condamnée à une amende de cinq piastres.

VIANDE DE TEXAS.—Un bateau à vapeur *Pire Fly* arrivera demain avec une chargement d'excellente viande provenant de bœufs nourris dans les pâturages du Texas. La Compagnie qui a entreprid'approvisionner notre marché fait savoir aux bouchers et autres personnes qu'ils pourraient laisser leurs ordres au No 58 de la rue du Camp.

## La 25me année du pontificat de Pie IX.

Les cardinaux sont allés féliciter Pie IX qui vient d'entrer dans la 25me année de son pontificat. Le cardinal Patrizzi a adressé l'allocution suivante au Souverain Pontife.

Daigne Votre Sainteté, a dit le cardinal, recevoir les vœux de toute prospérité que le Sacré-Collège vient vous offrir en ce premier jour de la vingt-cinquième année de votre pontificat. Ce pontificat, vraiment extraordinaire par les épreuves et encore plus par les gloires extraordinaire aussi par sa durée, nous demandons à Dieu de le prolonger et de le remplir de nouveaux biens et de nouvelles gloires. Puisse la Vierge immaculée qui, par votre solennelle proclamation, a vu accroître encore l'éclat de sa couronne, puisse cette définition de ce dogme qui vous déclare infaillible de l'Eglise ! Avec des ferventes espérances, accueillez, ô saint-père, nos plus fervents hommages !

Le pape a répondu :

Je remercie le Sacré-Collège des sentiments qu'il m'exprime par votre bouche. Qu'il en soit de vos vœux comme de votre bonté le trouvera opportun. Il est vrai, ce pontificat fut, dès le commencement, secoué d'une double tempête. On lui demandait l'émancipation politique. On la demandait violemment, avec des adulations et un enthousiasme menteur. *Qui bonum le dicent, qui le seducent.* Ensuite, ce fut le tour de l'émancipation religieuse, et tout le monde sait combien honteux et cruels en furent les moyens et à quels excès se porte cette folie.

Cependant les maux et les erreurs ne sont pas à leur terme. Nous avons de ceux-là qui brûlent de l'encens à la déesse Raison, qui de voulent nous ramener à la raison à la foi ni que la science soit réglée par la révélation. Prions pour eux, *qui nescient*, mais ils vivent sous la tyrannie de certains hommes qui vénèrent ce qu'ils nomment l'opinion *publique*, même lorsqu'elle s'oppose à ce qui est droit, juste et saint.

La première cause de semblables travers est l'ignorance. Et à ce propos je vous exterai deux anecdotes. Je serai bref, pour ne pas imiter certains orateurs.

Il m'arriva, il n'y a pas longtemps, de recevoir deux personnages distingués par leur position sociale dans les pays auxquels ils appartiennent l'un, après les premiers mots, me dit qu'il était catholique, puisque la qu'il croyait à l'enfer, non pas cependant à l'enfer tel que nous l'imaginons, mais à un état de perpétuel et éternel tourment, et rien de plus. L'autre personnage me parla de diverses affaires d'Eglise et de religion, et bientôt mettant de l'incroyance qu'il avait faite : c'était que la religion de Rome et d'une partie de l'Italie diffère de la religion des autres parties du monde.

Et en tirant la conclusion dans ceci que notre religion à nous est la religion de saint Pierre, tandis que celles des autres catholiques est la religion de saint Paul. J'écoutais. Il m'exposa que les principes de saint Paul, principes sans doute plus larges, lui avaient été enseignés par la vision du linge plein d'animaux immondes et immondes. Je fus bien aise d'apprendre à ce docteur que la vision dont il parlait avait été donnée à saint Pierre et non à saint Paul. Je ne négligeai pas d'ailleurs de lui dire que ces deux grands saints avaient travaillé tout à fait d'accord dans Rome et dans le monde. J'ajoutai que saint Paul, citoyen de Rome, nous avait montré son amour en nous adressant des lettres, en nous prêchant l'Evangile, et en consommant ici son glorieux martyre par la prison et par les souffrances, de quoi nous avons conservé la mémoire et les monuments.

Je dis donc que tant d'erreurs de notre temps proviennent en grande partie de l'ignorance. Mais à qui appartient-il de dissiper cette ignorance ? A qui appartient-il d'éclairer des ténèbres si épaisses et aussi les hauteurs ? A qui, sinon à moi et à vous ? *Super nostros nos ponit custodes, ut nos dicamus ea quæ sunt nobis tacenda!*... C'est à nous qu'il appartient d'ôter les erreurs qui existent dans des âmes même bonnes, mais qui ne connaissent pas la portée de certains principes et le péril de certaines doctrines.

Vous êtes les sentinelles établies de Dieu pour veiller au salut du peuple. Mais parmi ces sentinelles, le lâche dort, ou bien il en est qui oublient la grandeur de leur devoir, jusqu'à laisser les devises dont l'Eglise les honore pour prendre celles du siècle et vivre comme lui. D'autres trahissent et pactisent avec le monde, chassant de leur souvenir la parole d'or de saint Léon : *Peccet quis mundo non nisi semetipso nundi habente potestatem*, et ne voulant plus savoir que le monde est ennemi de Jésus-Christ, ce qui a décidé à saint Jean ces terribles paroles, *mundus non cognovit*. Eh ! de grâce, est-ce donc le monde qui les a élevés à leur éminente dignité ? Est-ce du monde qu'ils attendent et qu'ils reçoivent et les dons de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science et de piété ? La troisième classe des sentinelles se compose de ces trompes et mêmes pasteurs qui ouvertement tombent leur vie dans l'accomplissement de leur ministère sacré.

J'invoque sur tous la bénédiction du Seigneur. Pour les premiers, l'image de Dieu à lumière. Qu'un rayon de la lumière leur fasse connaître le malheur de leur situation. Pour les seconds, l'image de votre force et de décision, afin que ceux leur perpétuelle vaillance (*indépendance*) *le deux parties*, et qu'ils abandonnent à demandé de certains principes non sûrs et de certaines valeurs conditionnelles. Quant aux troisièmes, qui sont le grand nombre, je n'ai qu'une seule grâce à demander pour eux, et c'est la persévérance. Que ceux qui jusqu'à cette heure ont marché dans la voie de la vertu et accompli fidèlement leur devoir y trouvent encore plus valeureux : *ut gigantes currant viam suam*, afin qu'ils rayonnent de cette beauté de gloire et j'ai l'espérance de les revoir. Persévérons toute sur cette voie d'unanime accord. Oui, le Seigneur nous demande d'être d'accord à désirer et à vouloir le salut de l'Eglise et de la société.

Recevez donc, dans ce désir et avec cette espérance, la bénédiction que je vais faire descendre sur vous.

*Benedictio Dei*, etc.

## PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

### Affaires d'Europe.

Hohenzollern n'est plus candidat.

L'inquiétude n'en existe pas moins.

La France continue ses armements.

Les troupes marchent toujours vers la frontière.

Armement en Belgique.

Ordre de détruire les chemins de fer en cas d'invasion.

Les journaux de Vienne dénoncent l'arrogance de la Prusse.

Les journaux de Paris pleins de nouvelles de guerre.

Bruit sur la démission des ministres

Baisse à la Bourse.

### *Nouvelles Européennes.*

Londres, 13 juil—On prend des mesures pour découvrir et punir l'auteur du canard relatif au massacre chinois.

Constantinople, 13 juil—Un autre feu désastreux a eu lieu aujourd'hui. Plus de 1000 maisons ont été détruites. Les occupées parmi les pauvres gens, ont été brûlées.

Paris, 13 juil, au soir—Les journaux rapportent que les ministres ont tous donné leur démission.

Vienne, 13 — Les journaux dénoncent l'arrogance de la Prusse et l'insolent la médiation de l'Angleterre pour empêcher la guerre.

Londres, 13 — Des télégrammes de Paris annoncent de l'inquiétude et la méfiance regnent. Les troupes marchent toujours vers la frontière, nonobstant la retraite du prince Hohenzollern. Les préparatifs de guerre continuent dans toute la France.

La Belgique se prépare à toute éventualité de guerre. Tous les congés ont été retirés et les troupes sont envoyées à la frontière avec ordre de détruire les télégraphes et les chemins de fer en cas d'invasion.

Paris, 13 juillet — Le ton du *Constitutionnel* est pacifique, mais les autres journaux sont pleins de nouvelles sur les préparatifs militaires.

La Bourse se soit et agitée et les rentes sont tombées à 69.75.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 13—Le Revenu a touché aujourd'hui $600,000.

Le montant du cautionnement de l'assistant-trésorier de New-York, M. Fanwort, a été accepté.

On pense que l'amiral Smith succèdera à l'amiral Dahlgreen.

MM. Jewell (du Mississippi) et Johnson (du Tennessee) ont été nommés aujourd'hui pour des consulats.

Les membres du comité de Georgie ne sont pas encore de retour. M. Farnsworth, Hamlin et Thurman insistent pour qu'il y ait une élection en automne.

CHAMBRE—Un comité de conférence a été ordonné pour le bill des allocations civiles et militaires.

Les rapports du comité de conférence sur les bills de taxe et de tarif ont été adoptés et ont été signés par le président. Le colloque suivant a eu lieu ; Schenck a dit : Le Sénat ayant accepté le rapport du comité de conférence, je demande au président de l'informer de ce fait. Le président répondit : Je ne puis le faire, attendu que le Sénat n'a pas encore informé la Chambre qu'il a accepté le rapport du comité de conférence. Le président a ajouté : Je puis le faire, si la Chambre le désire